

à la sainteté de leur état et à donner au peuple les instructions et les exemples qu'ils leur doivent le laisseront bien loin devant eux dans la carrière de l'épiscopat.

Il a été un grand évêque par sa piété, encore plus grand par son zèle et très grand par sa charité. *Ab auditione mala non timebit.* Voilà non seulement ce qui doit rendre son nom recommandable de siècle en siècle et jusques à la postérité la plus reculée, à tous les gens de bien, mais ce qui doit en même tems fermer la bouche à tous ses pâles envieux et à tous les ennemis de sa réputation et de sa gloire.

Je me trompe, Chrétiens, il ne faut plus parler ni d'ennemi, ni d'envieux, quand on parle d'un St évêque que les plus éclatantes vertus, que la supériorité de son mérite, sa persévérance dans la justice, qu'une vie et une mort si saintes ont déjà mis au-dessus de tous ses jaloux, et que nous voyons aujourd'hui si universellement regretté. Mais supposons, Chrétiens, que l'ingratitude et la malignité, qui ne peuvent se taire, voulussent encore parler, une piété si solide, un zèle si actif et si laborieux, une charité si patiente et si compatissante, tant de retenue dans les mœurs, tant de travaux apostoliques, tant d'âmes gagnées à Dieu, tant de veuves secourues, tant d'orphelins aidés, tant de nécessiteux soulagés, tant de Sts établissements fondés, des communautés de vierges qui, entrant dans ses Stes intentions, perpétueront jusqu'à la fin des siècles, les effets admirables de son zèle et de sa charité, tant d'injures pardonnées, tant de persécution en France, en Angleterre, dans ce pais patiemment souffertes ; tout cela, dis-je, mes frères, ne parlera-t-il pas plus haut en faveur du St évêque que nous pleurons que ne pourroient faire contre luy la triste envie, le ressentiment injuste ou la noire malignité. *Ab auditione mala non timebit.*

Si ce vertueux Prêlat, ô mon Dieu, tandis qu'il étoit sur la terre, a fait quelque chose digne de vous, conservés, Seigneur, même après sa mort, les dignes fruits de sa